

Gouvernement de la République Algérienne Démocratique et Populaire.

Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

Scouts Musulmans Algériens.(SMA)

Titre du projet :

**SOUTIEN AU RENFORCEMENT DES CAPACITES D'ONG A
CARACTERE SOCIAL DANS LE CADRE DE LA PROMOTION ET DE
LA MISE EN ŒUVRE DES OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE
DEVELOPPEMENT (AVEC UNE ATTENTION PARTICULIERE AUX
EFFORTS DE LUTTE CONTRE LA
PAUVRETE).**

Le présent projet vise à l'amélioration des capacités des ONG qui oeuvrent dans le domaine social sur les plans de la formation de la communication et de la mise à jour des connaissances.

Ce projet devrait contribuer, à travers l'implication de la société civile, à la promotion et à la mise en œuvre des OMD, au niveau des zones rurales, à travers une démarche stratégique renforcée d'un réseau d'ONG algériennes animé par les scouts musulmans algériens (SMA).

Ce projet est considéré comme un projet test appelé, à être étendu de façon plus large, à travers le pays.

Septembre 2004

Page de Signatures

Pays : ALGERIE

Effets de l' UNDAF :

- 1/ Réduction de la pauvreté (et amélioration des systèmes d'aides et de protection).(objectif 4).
- 2/ Avancement des réformes de l'économie et de la gouvernance
- 3/ Renforcement des ressources humaines et des capacités nationales au service du bien – être et du développement social durables.

Effets escomptés :

Plaidoyer des Objectifs du Millénaire pour le Développement

Résultats attendus/ Indicateurs :

Constitution d'un réseau d'ONG et formation de celles-ci aux Objectifs de Développement du Millénaire.

Mise en œuvre par :

Scouts Musulmans Algériens (SMA)

Autres partenaires :

<p>Période du programme : 2^{ème} CCP Composante programme : Objectif stratégique n° 1 et 2 Titre du projet : Soutien au renforcement des capacités d'ong a caractère social dans le cadre de la promotion et de la mise en œuvre des objectifs du millénaire pour le développement (avec une attention particulière aux efforts de lutte contre la pauvreté). Numéro de projet : Durée du projet : 4 mois Modalité de gestion : NEX</p>	<p>Budget total : 50.000 US \$ Frais de service généraux de gestion : Budget total : 50.000 US \$ Ressources allouées :<ul style="list-style-type: none">• Gouvernement :• PNUD: 50.000 US \$• Autres :• Apports en natureBudget non financé</p>
--	---

Approuvé par le Gouvernement :

RACHID BLAÏEHANE
DAEfi

DEC 2004

Approuvé par le PNUD :

Marc Destanne de Bernis
Représentant Résident



Signature of Marc Destanne de Bernis

I. ANALYSE DE LA SITUATION.

Né de la révision constitutionnelle en 1989 qui adopte le principe du pluralisme démocratique et le respect des libertés individuelles, le mouvement ONG dans sa forme pluraliste actuelle s'est empressé d'occuper les espaces offerts par la promulgation de la loi n° 90 /31 du 04 décembre 1990 relative aux associations à caractère apolitique, dénomination officielle des ONG en Algérie.

Témoin et acteur privilégié d'une période de transition capitale de l'histoire contemporaine de l'Algérie, le mouvement des ONG ne parvient que difficilement et que grâce à beaucoup de ténacité à s'affirmer sur la scène nationale.

1. Contexte au regard des mutations de la société algérienne, de ses besoins et des réponses préconisées par l'Etat:

La société algérienne a subi nombre de mutations sur divers plans : social, culturel et économique. Ainsi, au plan social tout se modifie: les habitudes et les normes de vie, les stratifications sociales, les caractéristiques de la population... Les individus sont de plus en plus indépendants et mobiles. En outre, à la faveur des changements que vit le pays, la population développe de nouveaux espoirs. Elle revendique le respect de sa dignité, l'amélioration de sa qualité de vie, elle veut s'épanouir dans ses activités et tend à vouloir satisfaire ses besoins à un niveau supérieur. Les jeunes, épris de liberté désirent expérimenter leurs différences et mener une existence significative. Les femmes, trop longtemps opprimées, revendiquent de plus en plus fort, un statut de majeures dans la société. Ce sont toutes ces nouvelles exigences de la population qui déjà remettent en cause les conceptions classiques des formules de prise en charge des besoins de la population en matière de développement.

L'explosion des connaissances et des nouvelles technologies de communication, sous les effets de la mondialisation et de l'ouverture démocratique fait que la majeure partie de la population est de mieux en mieux informée. Les transformations sont d'ordre qualitatif et quantitatif. Ces transformations sont surtout visibles auprès des jeunes, qui, n'ayant que peu de possibilités de loisir, sont soumis de plus en plus à l'influence de ce qui reste disponible dans la majorité des ménages (et quel qu'en soient les revenus) : les chaînes câblées de télévision (l'Algérie est largement en tête des pays maghrébins et arabes en matière d'installation de paraboles). Ceci se traduit par un mixage de culture (traditionnelle et moderne) encore mal intégré aux valeurs existantes et encore présentes dans la génération des parents (conflits de générations).

Depuis les élections législatives (le Parlement est bicaméral où sont représentées les différentes sensibilités politiques du pays) et locales de 2002 et les récentes élections présidentielles, le processus de la consultation populaire est désormais inscrit dans les acquis démocratiques du pays. En plus, le Président de la République a réaffirmé l'engagement de l'Algérie aux principes de respect des droits de l'Homme, des libertés démocratiques et de la bonne gouvernance, comme étant « *des éléments essentiels de la refondation de l'Etat, mais aussi des obligations que les Autorités s'engagent à assumer non seulement envers le peuple algérien* », mais aussi envers la communauté internationale¹.

L'Etat algérien à travers le programme du Président de la République² pour ce début de mandature a six objectifs prioritaires :

- Réformer la justice pour affermir l'Etat de droit.
- Poursuite de la réforme des structures et des missions de l'Etat.

¹ Discours A. Bouteflika. Sea Island (Etats-Unis), le 9 juin 2004

² idem.

- Développer le partenariat entre l'Etat, le secteur privé et la société civile.
- Réformer le Code de la Famille.
- Poursuivre la réforme de l'éducation.
- Approfondir les réformes économiques et financières.

2. Contexte relatif au mouvement associatif :

De caractère revendicatif au départ, ce mouvement a tôt fait de réaliser des percées fulgurantes, en suscitant un intérêt accru auprès de couches entières de la population, notamment féminines.

Au fil des années, l'expérience aidant, les ONG, en dépit de contraintes multiples, ont réussi à s'imposer dans le paysage social. Le mouvement entame sa deuxième décennie en quête d'un statut majeur et autonome.

Les ONG, locales notamment, font partie d'un univers familier, intégré à la vie quotidienne des populations. Pourtant, il est vrai aussi que du nombre important des ONG, beaucoup n'existent que par la reconnaissance légale (agrément) et peu d'entre-elles ont pu par leurs activités asseoir un réel ancrage auprès des populations, particulièrement en milieu rural.

Dans le monde pourtant, on assiste depuis ces deux dernières décennies à une professionnalisation des ONG sur les plans social, humanitaire, économique, culturel, juridique etc. A l'origine ces organisations étaient nées pour répondre à la question « que faire ? », face à une multitude de problèmes, conséquents des réorientations stratégiques des pays (réajustements structurels, économie de marché, droits humains etc..).

Aujourd'hui, ayant en partie résolu cette question, c'est le « comment faire ? » qui devient le défi à relever par les ONG.

Sur le plan des ressources des associations, il est permis de déduire que la source principale de financement des ONG (budget de l'Etat) est objectivement confrontée à des contraintes de mobilisation de ressources additionnelles pour financer la demande des ONG sans cesse croissante. C'est pourquoi les ONG sont condamnées à développer l'axe se rapportant à la mobilisation des fonds (fundraising).

En outre, les ONG sont bien concernées par la fiscalité. Les ONG ne sont pas exonérées de TVA. Sont imposables à la TVA, les opérations de vente, les travaux immobiliers et les prestations de services autres que celles soumises aux taxes spéciales et revêtant un caractère industriel, commercial ou artisanal, à titre habituel ou occasionnel. Cette taxe s'applique quel que soit le statut juridique des personnes et la forme ou la nature de leur intervention.

Sont également imposables à la TVA les opérations d'importation. De ce fait, les fournitures de bien et services aux ONG sont passibles des TVA.

Les ONG aujourd'hui (diverses études l'ont prouvé) font face à deux grandes catégories de contraintes :

a. Une première catégorie qui prend sa source à partir du manque de démarche stratégique.

Elle se subdivise elle-même en quatre grands groupes:

- Une communication peu adaptée à une stratégie ;
- Une insuffisance de planification ;

- Un manque d'organisation ;
- Une méconnaissance des facteurs de mobilisation des ressources.

b. Une deuxième catégorie de nature institutionnelle soulève les limites réglementaires observées, essentiellement sur deux plans:

- Les procédures d'octroi de subventions.
- Les questions de taxes et impôts.

Ces deux séries de problèmes ont pour conséquences un difficile ancrage social des ONG, avec peu d'efficacité et de durabilité de leurs actions.

II. STRATEGIE

Ce projet s'inscrit en droite ligne du deuxième Cadre de Coopération de Pays 2002-2006 à travers ses axes relatifs à l'allègement de la pauvreté et les réformes économiques et la Gouvernance. Cet axe prévoit une action concentrée du PNUD en matière d'allègement de la pauvreté et de la gouvernance, outre l'assistance qu'il pourra apporter aux institutions publiques et aux ONG concernées par le renforcement de l'Etat de droit, en favorisant le renforcement des instruments de la concertation sociale en direction des institutions publiques et de la société civile représentée au sein des assemblées élues, particulièrement dans les zones rurales, des autres institutions de participation existantes, y compris les représentations syndicales, corporatistes ou du monde associatif.

Par ailleurs, l'ensemble des réformes engagées par l'Etat algérien, notamment en matière de bonne gouvernance, approches participatives et respect des droits humains, nécessite des relais dans la société comme les ONG. En effet, les pouvoirs publics sont conscients que le secteur associatif contribue depuis de nombreuses années à l'émergence du concept de développement local (rural). La question de la participation des associations au développement prend de plus en plus de l'ampleur, mais elle se pose aujourd'hui dans un contexte nouveau. Les ONG pour le développement se doivent de mettre en œuvre des démarches participatives qui prennent en compte les attentes et les expressions des populations, des femmes et des jeunes en particulier, des groupes socioprofessionnels, et des actifs dans un territoire.

Sur le plan de l'UNDAF 2002- 2006, le présent projet s'inscrit dans³ pratiquement l'ensemble des objectifs, son positionnement aura été réalisé en tenant compte des engagements prioritaires de l'Organisation et du Gouvernement.

Le réseau ou le groupe des ONG à renforcer sera représenté par les SMA. Les SMA sont organisés conformément à la loi 90/31 de décembre 1990 en association à but non lucratif douée de l'attribut d'utilité publique (depuis début 2004).

Cette ONG se définit comme étant une association nationale, à caractère éducatif, basée sur le volontariat, la prise de conscience et l'indépendance des actions, et qui vise à la participation du renforcement des capacités des enfants et des jeunes sur les plans de l'esprit et du corps afin de les aider à devenir des citoyens responsables et sains.

En outre, les SMA sont représentés dans les 48 wilayas du pays et même au niveau le plus proche des populations : communes et quartiers.

³ UNDAF 2002-2006. Annexe 1. Page 76.

Ils représentent la plus grosse organisation relais dans les questions d'aide aux plus démunis et ont aussi intervenu en tant que secouristes dans le dernier tremblement de terre de Boumerdes (mai 2003).

Par ailleurs, à la lumière de l'engagement du processus de production du premier Rapport National sur les Objectif du Millénaire pour le Développement en Algérie , il a été constaté une forte imprégnation au niveau centrale des enjeux de ces objectifs. Il a été aussi reconnu la nécessité de les porter plus fortement, par tous les acteurs et surtout les ONG , à l'intérieur du pays en permettant ainsi à la fois de conjuguer les efforts du Développement local avec les engagements planétaires pour ce Millénaire..

Deux grands axes stratégiques se dessinent en vue du renforcement des capacités des ONG s'occupant des questions de développement et d'OMD présenter comme suit:

- Améliorer sur la base d'une vision stratégique, en renforçant les composantes communication, planification, organisation et mobilisation des ressources, les capacités de gestion des ONG.
- Plaider pour une révision des dispositions institutionnelles actuelles qui représentent un obstacle au développement et à la participation des ONG dans le champ social au sens large.

Le choix se porte sur le premier axe stratégique qui nous semble, pour l'instant, plus pertinent et opportun, à savoir le renforcement des capacités de gestion des ONG, basé sur une vision stratégique.

Nous pensons aussi qu'en développant et en améliorant réellement les compétences des ONG, une passerelle pourrait alors se construire et permettre l'abord de l'axe institutionnel dans un deuxième temps.

Ainsi, la stratégie proposée serait basée sur:

- Un effort de formation en planification, communication, organisation et mobilisation des ressources.
- Un effort en production d'activités de communication selon le mode participatif.
- Un effort de mise à jour des connaissances en matière de vie associative, OMD.
- Un effort de production et mise en œuvre de projets dans ce domaine par un groupe d'ONG à travers la création d'un réseau.

III. ARRANGEMENT DE GESTION

3.1 Conditions préalables

S'agissant d'un projet pilote, le PNUD accordera une importance considérable à sa réalisation. La réussite dans l'exécution des activités du projet et son impact confirmé sur les ONG et à leur tête les SMA ainsi celles des régions concernées sont directement tributaires de l'engagement des organismes partenaires à remplir leurs obligations, notamment par l'allocation des moyens humains et matériels requis ainsi que par leur contribution effective aux activités définies dans le cadre du projet.

Il incombera également à toutes les parties concernées d'œuvrer en vue de la consolidation des activités du projet afin d'assurer sa pérennité.

3.2 exécution du projet

L'exécution du projet est confiée à l'association SMA qui sera chargée de désigner un(e) Directeur / Directrice national(e) de projet.

La coordination des activités liées au projet est assurée par le directeur/ directrice national(e) de projet, qui sera entre autre chargé(e) de l'animation du réseau, du suivi/ reportage des rapports d'étape et final de mise en œuvre du projet et de la gestion du budget avec les autres parties impliquées.

Une lettre d'accord sera établie entre les SMA (ONG) et le PNUD qui définira les rôles et responsabilités des différentes parties.

i) du suivi et l'évaluation :

Ce projet fera l'objet d'un suivi et d'une évaluation finale.

Le directeur du projet assure le suivi les rapports suivants et assurera le reportage comme suit :

- Un rapport d'étape sur l'état d'avancement du projet
- Le rapport final circonstancié avec les recommandations pour la poursuite des activités.

IV - CONTEXTE JURIDIQUE

Le présent document de projet constitue l'instrument visé à l'article premier de l'accord type d'assistance de base, conclu entre le Gouvernement algérien et le PNUD signé le 20 juillet 1977. Aux fins de l'accord d'assistance de base, l'agent d'exécution du pays hôte sera constitué par les organismes gouvernementaux de coopération décrit dans le dit accord.

Les modifications suivantes ne peuvent être apportées au présent descriptif du projet qu'avec la signature du Représentant résident du PNUD, et sous réserve de l'approbation du Gouvernement algérien quant aux modifications proposées :

- (i) les révisions n'ayant pas d'incidence notable sur les objectifs immédiats, les résultats et les activités d'un projet, mais qui tiennent compte de l'évolution de la combinaison des apports déjà convenus ou aux augmentations de coûts dues à l'inflation;
- (ii) la révision finale obligatoire pour rééchelonnement de la fourniture des apports prévus du projet, l'accroissement dû à l'inflation des dépenses d'experts ou d'autres en fonction de la souplesse financière de l'organisme en cause et des délais réels d'exécution; et
- (iii) l'organisation, les caractéristiques et le calendrier de cette opération seront arrêtés après consultations entre les parties au descriptif du projet ainsi que tout organisme des Nations Unies associé au projet.

CADRE DES RESULTATS ET DES RESSOURCES DU PROJET

Effets escomptés : Plaidoyer des Objectifs du Millénaire pour le Développement		
Indicateurs d'effet : 40 ONG formées et constituées en un réseau dynamique		
Ligne de service du CCP : Allègement de la pauvreté et réforme économiques et gouvernance		
Stratégie de partenariat : Le PNUD établira une dynamique de concertation et de collaboration étroites avec le SMA et l'ensemble des ONG		
Titre et numéro de projet : Soutien au renforcement des capacités d'ONG à caractère social dans le cadre de la promotion et de la mise en œuvre des objectifs du millénaire pour le développement (avec une attention particulière aux efforts de lutte contre la pauvreté).		
PRODUITS PREVUS	ACTIVITES PREVUES	APPORTS
1. 40 ONG réparties sur les 4 régions du pays sont formés en approche stratégique.	1.1 Identification des formateurs 1.2 Etablissement de modules de formation 1.3 Logistique de la formation acquise	Consultants 5.000 US \$ Equipement bureautique 10.000 US \$
2. Des activités de communication et de plaidoyer sont produites	2.1 Atelier sur les questions de Développement et OMD 2.2 Bulletin du réseau 2.3 Site Web des ONG	Service /Billet Erie /DSA 6.000 US \$ Service consultant/Equipement 5.000 US \$ Contrat service 4.000 US \$

ANNEXES

I/ DESCRIPTIF DU PROJET

Objectif Global :

Avoir contribué à la promotion et la mise en œuvre des OMD en Algérie.

Objectif spécifique :

D'ici la fin du projet avoir soutenu, renforcé et outillé le SMA et les ONG du réseau dans une démarche stratégique et de planification de projets participatifs, au niveau rural.

Les résultats attendus

1. Au moins 40 ONG réparties sur 4 régions du pays sont formées en approche stratégique et communication.
2. Des activités de communication et de plaidoyer sont produites.

Résultat 1 :

1. *Identification des besoins en formation des membres de l'ONG et du réseau.*

Cette identification se fera avec un animateur qui aidera les membres à définir leurs besoins en fonction de la mission de leur organisation et d'établir les thématiques prioritaires.

2. *Identification des formateurs.*
3. *Etablissement des modules de formation.*

Ceux-ci peuvent comporter des thèmes comme la planification stratégique ; la gestion du cycle du projet participatif basé sur les droits intégrant les questions du genre ; la communication ; la mobilisation des ressources, le suivi et évaluation participatifs.

4. *Logistique de la formation mise en place : salle, matériel didactique, reproduction des documents pédagogiques, transport/ hébergement etc.*

Résultat 2 :

1. *Séminaires de sensibilisation sur les questions des OMD.*

Des séminaires et autres rencontres pourront être réalisés par l'ONG et concerner les questions d'actualité dans le domaine visé. Outre le fait de permettre la discussion et le débat avec diverses couches de la société, la visibilité de l'ONG sera également renforcée.

2. *Réalisation d'un bulletin (newsletter) sur les activités de l'ONG et du réseau*

Un bulletin régulier sera édité pour les partenaires (institutions et ONG nationales et internationales, gouvernement, public ciblé etc..)

3. *Activités avec les médias.*

4. Site web de l'ONG (ou du réseau).

Un site Internet sera conçu pour permettre l'échange d'expériences et de bonnes pratiques en matière de développement et d'OMD en Algérie avec d'autres ONG sur le plan national et international et d'autres institutions. Le public pourra aussi avoir accès à une information importante et de qualité sur les questions en tant que citoyens.

II/ CADRE LOGIQUE.

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses et conditions
Objectif Global	Avoir contribué à la promotion et la mise en œuvre des OMD en Algérie.			
Objectif Spécifique	D'ici la fin du projet avoir soutenu renforcé et outillé l'ONG SMA et celles du réseau dans une démarche stratégique et de planification de projets basés sur la participation.	Conception d'au moins un projet pour De développement par le réseau	Documents de projets Rapport final d'évaluation	
Résultats	<p>1. 40 ONG réparties sur les 4 régions du pays sont formées en approche stratégique.</p> <p>2. Des activités de communication et de plaidoyer sont produites</p>	<p>Plans stratégiques de l'ONG et du réseau</p> <p>Nombre et type d'activités Thème et impacts Public ciblé</p>	Documents Rapports de suivi Rapports médias Supports de comm.	

Activités	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses et conditions
1.1 Identification des besoins en formation		Nombre de thèmes arrêtés	PV de réunion	
1.2 Identification des formateurs		Recrutement des consultants	Contrats/ TDR	Profil des consultants adéquat
1.3 Etablissement de modules de formation		Programme de formation	Document pédagogique	
1.4 Logistique de la formation acquise		Matériel disponible	Bons d'achats	
2.1 Séminaires sur les questions de Développement et OMD		Nombre de séminaires et thèmes Public ciblé Supports de communication produits	Rapport de suivi Enregistrements	
2.2 Bulletin du réseau		Nb bulletins produits Nb distribué Comité de rédaction (CR)	PV d'installation du CR Registre de distribution	
2.3 Médias		Nb et lieux des manifestations Programmes des rencontres Impact	Invitations Rapports d'activité Articles presse, TV, radio..	
2.4 Site Web des ONG		Adresse du site sur Internet Nb de rubriques Nb de mises à jour	Accès au site Abonnement d'accès Internet	Accès Internet régulier

III/ PLAN DE TRAVAIL.

Activités	1 ^{er} mois	2 ^{ème} mois	3 ^{ème} mois	4 ^{ème} mois	Observations
Besoins en formation	→				
Identification des consultants	→				
Modules de formation	→				
Logistique de la formation	→				
Tenue des formations		→	→		
Séminaires		→	→		
Bulletins		→	→	→	
Médias			→	→	
Site Web		→	→	→	
Suivi			→	→	
Evaluation				→	